

A Sainte-Adresse, le plateau de la Hève va être réaménagé

Sainte-Adresse. Le projet de budget 2021 a été présenté en conseil municipal. Au cœur des finances, les aménagements du plateau de la Hève.



C'est un véritable renouveau qui se dessine pour le quartier du plateau de La Hève (photo d'archives Paris-Normandie)



Par la rédaction
Publié: 18 Novembre 2020 à 07h00

🕒 Temps de lecture: 2 min

Partage :



Après une minute de silence en hommage aux victimes des récents attentats terroristes, c'est l'examen du projet budgétaire pour l'année 2021 qui a ouvert le conseil municipal. Parmi les orientations budgétaires, une hausse de la taxe foncière (de 14,36 % à 17 %) et des tarifs des repas de la restauration scolaire (+ 1 % soit 5,15 € par un repas contre 5,10 € en 2019) est prévue.

Désamiantage de l'ENSM

En ce qui concerne les engagements pluriannuels, la mairie contribuera au désamiantage et à la dépollution de la friche de l'École Nationale Supérieure Maritime [l'ex-Hydro, NDLR]. L'enveloppe des travaux se montera à 3 688 000 €, le chiffre ayant été fortement revu à la baisse. Soit une économie de 2,6 millions d'euros. À noter, un premier versement a été effectué sur le budget 2020.

Désendettement

Engagée dans une politique de désendettement depuis 2006, Sainte-Adresse n'a pas eu recours à de nouveaux emprunts depuis cet engagement. La Ville prévoit même de dégager une épargne brute de 1 080 000 € à l'horizon 2021, conformément aux objectifs annuels. *« Le budget est totalement équilibré pour ce projet »*, s'est félicité Hubert Dejean de la Batie, maire de la commune. Le budget définitif sera présenté, lui, lors du prochain conseil municipal en décembre prochain et soumis au vote. *« La situation financière est excellente, malgré la pression fiscale de plus en plus forte. La Ville a quasiment réussi à se désendetter. »*

Le devenir du cap de la Hève

Véritable serpent de mer à Sainte-Adresse, le devenir du plateau de la Hève se dessine peu à peu. *« Le nouveau quartier du Cap de la Hève va nous conduire à utiliser des équipements et des installations »*, estime Hubert Dejean de la Batie. Il faudra notamment pouvoir investir pour un nouveau parc d'équipements culturels et sportifs. *« Après un premier mandat d'équilibrage des comptes, ce mandat est un mandat d'investissement pour améliorer la qualité de vie des habitants qui viendront s'installer sur le plateau de la Hève. Nous prévoyons, effectivement, une augmentation de la population. La voirie devra être réaménagée. Notre situation exceptionnellement bonne nous le permettra. »*

Recensement

La question du recensement de la population a aussi été abordée. Celui-ci se déploiera à partir de la fin janvier 2021 pour une durée d'un mois. Des recrutements sont envisagés pour venir en renfort des agents municipaux mobilisés par cette opération. *« Si l'État fournit une première subvention, la ville met la main à la poche pour rémunérer les agents qui feront ce travail »*, expose Claire Mas, première adjointe au maire. Il a été rappelé que le recensement peut également s'effectuer par internet.

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Sainte-Adresse \(Seine-Maritime\)/\(30643/locations/sainte-adresse-seine-maritime\)](#)

[Le Havre \(Seine-Maritime\)/\(914/locations/le-havre-](#)
